



L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Janvier 2021

SÉANCE DU CONSEIL

Lundi 8 février, 19h

La séance du Conseil sera suivie de l'explication des prévisions budgétaires 2021, du bilan 2020 et des projections 2021.

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

Informations municipales	2
Mot du Maire	3
Informations COVID-19	4
Séance du Conseil municipal	4
À la recherche de vieilles photos	4
Horaire de la patinoire	5
Avis concernant le déneigement	5
Formations MRC de Rouville	6
Les entreprises de chez nous	7
Centre d'écoute Montérégie	7
Informations aux citoyens	7
Calendrier municipal	8

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

M. Denis Paquin
Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Mathieu Bélanger
Conseiller au poste #1

mbelanger@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Marc-André Viens
Conseiller au poste #3

maviens@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Claude Gingras
Conseiller au poste #4

info@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #5

mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca



M. Nicolas Beaulne
Conseiller au poste #6

nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pierrette Gendron
Directrice générale

pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Carole Dubuc
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

France Veilleux
Responsable des finances
comptabilite@sainte-angele-de-monnoir.ca

Maryse Robidas
Responsable des services techniques, urbanisme et environnement
mrobidas@sainte-angele-de-monnoir.ca

Sabrina Picard
Coordonnatrice aux loisirs et aux communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Employé des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Kevin Robinson
Directeur du service de la sécurité incendie
incendie@sainte-angele-de-monnoir.ca

NOS COORDONNÉES

Bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-7838 | Télécopieur : 450 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h

*** SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

Bibliothèque Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3644 poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca / onglet Bibliothèque

Mardi 19 h à 21 h
Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 10 h à 12 h

*** SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1 rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3590

Pour la réservation de la salle, contactez Carole Dubuc
au 450 460-7838, poste 221

RÉSERVATION DE SALLE suspendue

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Bonjour à vous toutes et tous,

Bonne année 2021!

Comme il s'agit de la première édition de l'« Angevoix de Monnoir » de 2021, je profite de l'occasion pour vous souhaiter une très bonne année! Malheureusement, en regard de la pandémie, elle débute étrangement comme la précédente s'est terminée. Toutefois, tous les espoirs sont permis pour constater des améliorations au cours des prochains mois. Aussi, bien qu'elle occupe une grande place dans notre réalité actuelle, il n'y a pas que la COVID-19. Voilà pourquoi je vous souhaite que le nouvel an puisse répondre à toutes vos aspirations tant personnelles que professionnelles.

Départ de Mme Hélène Laliberté, conseillère au siège numéro 1 :

Conséquemment à un déménagement à l'extérieur de la Municipalité, Mme Hélène Laliberté remettait récemment sa démission en tant que conseillère municipale. Au nom de la population, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel je tiens à la remercier sincèrement pour le sérieux et la qualité de son travail au cours des trois dernières années. Mme Laliberté a toujours fait preuve de son souci du meilleur intérêt collectif. Parmi ses contributions, nous soulignerons particulièrement sa détermination au développement et au rayonnement de la Culture et du Patrimoine angevoisiens.

Merci Mme Laliberté!

Suivi de la demande de la Municipalité au Ministère des Transport du Québec (MTQ) pour l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection de la rue Principale et du Chemin du Vide.

Demande officielle au MTQ :

Comme vous le savez probablement, le Conseil municipal a formulé une demande officielle au MTQ pour l'obtention de panneaux d'arrêt sur la rue Principale au coin du Chemin du Vide. À la suite d'une analyse rigoureuse, nous avons été informés des conclusions à savoir qu'aucun des critères justifiant l'installation de panneaux d'arrêt obligatoire n'était rencontré et que, par conséquent, notre demande était refusée et qu'il s'agissait d'une décision finale.

Réaction officielle à M. François Bonnardel, ministre des Transport du Québec :

Mécontents du message, les membres du Conseil et moi avons donc convenu de réagir formellement. En tant que maire de la Municipalité, j'ai donc écrit en février dernier à M. François Bonnardel, Ministre des transports du Québec avec copie conforme à notre députée provinciale, Mme Claire Samson.

Essentiellement, la missive expliquait :

Que nous étions heureux du sérieux accordé à l'analyse de notre demande;

Que nous étions en désaccord avec les conclusions considérant que l'on était passé de la rigueur à la rigidité;

Qu'en tant que gouvernement de proximité dûment reconnu par l'État, que nous nous attendions à un préjugé favorable en notre capacité de juger de la pertinence ou non de l'installation d'un panneau d'arrêt au cœur de notre village;

Que nous comptions sur sa collaboration afin que la décision soit reconsidérée.

Alternative présentée par Mme Claire Samson, députée de comté d'Iberville :

L'arrivée de la pandémie ayant eu un impact sur tous les agendas, ce n'est qu'en août dernier que nous avons eu un suivi via Mme Claire Samson, députée de notre circonscription provinciale. Elle explique qu'il est peine perdue d'espérer les panneaux d'arrêt mais qu'il est potentiellement possible d'obtenir une alternative. Le MTQ aurait de l'ouverture à considérer une demande pour une traverse piétonnière munie d'un nouveau système d'éclairage à la demande.

La traverse piétonnière ne peut être installée directement sur le coin de la rue car il n'y a un trottoir que d'un seul côté (on ne peut inciter les gens à marcher dans la rue). Elle serait donc installée vis-à-vis l'épicerie afin d'y donner un accès sécuritaire. Après réflexion, le Conseil se montre intéressé à cette alternative et en a récemment fait la demande par résolution votée à l'unanimité.

À suivre :

La demande au MTQ pour la traverse piétonnière est récente. Elle n'a donc pas encore été traitée. Nous vous tiendrons informés des résultats.

Séance publique d'information sur le budget 2021 et présentation du bilan 2020 et projection 2021 :

Nous vous rappelons que nous tiendrons une séance publique d'information le 8 février prochain. Dans un premier temps, nous vous présenterons les détails du budget de l'année qui débute. Suivra ensuite le bilan des principales réalisations de l'année 2020 ainsi que nos projections pour 2021. La réalité actuelle en regard de la pandémie fait que nous ne pourrions tenir cette rencontre en « présentiel ». Nous la tiendrons donc via une plateforme virtuelle (Zoom). Pour assister à la rencontre, il est nécessaire de vous y inscrire à l'avance selon les modalités qui vous sont présentées à la page 4.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Denis Paquin,
Maire



Lundi 8 février 2021

Assistez à la séance du Conseil municipal du budget 2021 via la plateforme Zoom.

Procédure: envoyez une demande d'accès à info@sainte-angele-de-monnoir.ca ou 450 460-7838 poste 221 avant midi, le jour de la séance.

19 h : Séance ordinaire du Conseil municipal

20 h : Explication des prévisions budgétaires 2021, du bilan 2020 et des projections 2021.

COVID-19

Une page spéciale **COVID-19** a été créée et vous pouvez y avoir accès en visitant le site web de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca. L'onglet est bien visible sur la page d'accueil.

Cette page est mise à jour dès qu'il y a des développements. N'hésitez pas à la consulter fréquemment. Vous y trouverez toutes les nouvelles concernant la situation actuelle de la pandémie, autant localement que pour la région et la province.

D'ailleurs, un lien y est inséré afin de visionner la carte du nombre de cas cumulés de Covid-19 par municipalité en Montérégie. Vous y verrez donc l'évolution du virus chez nous.

Recueil de textes sur l'histoire de notre village

Dans les derniers mois, Mme Lucille Girard a publié plusieurs textes sur le groupe Facebook *Les Villageois de Sainte-Angèle-de-Monnoir* nous rappelant la belle époque de notre village. Les parutions ont été si appréciées par les citoyens que Mme Girard en est venue à l'idée d'en créer un recueil.

Le travail avance bien, mais elle a maintenant besoin de vous pour mettre de la couleur dans son projet !

Avez-vous de vieilles photos de Sainte-Angèle-de-Monnoir et ses habitants, soit en version numérique ou papier que vous pourriez nous faire parvenir?



Vous pouvez nous les apporter au bureau municipal (5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir) ou nous les transmettre à loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca. (Les versions originales vous seront remises après numérisation)

PATINOIRE EXTÉRIEURE



Ouverture en fonction de la température

L'HORAIRE PEUT ÊTRE MODIFIÉ EN TOUT TEMPS SELON LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

VÉRIFIER LE SITE INTERNET OU LA PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

Consignes reliées à la COVID-19 :

- * Distanciation de 2 mètres en tout temps, sauf pour les personnes d'une même bulle familiale.
- * Le patinage doit se limiter à la même bulle familiale ou aux personnes résidant à la même adresse.
- * Aucune activité de groupe n'est permise.
- * Si vous présentez des symptômes, avez reçu un résultat positif ou êtes considéré comme un contact étroit d'un cas de COVID-19, s'il vous plaît restez à la maison.

Il n'y aura pas de roulotte de patinoire ni de toilette à l'extérieur. Les bancs dans le parc peuvent être utilisés pour enfiler vos patins.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au (450) 460-7838 poste 227.

Horaire de la patinoire

Lundi au vendredi	15 h à 19 h 30	Patinage libre
Fin de semaine	10 h à 19 h 30	Patinage libre

AVIS CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT



Stationnement de nuit interdit dans les rues du 15 décembre au 15 mars, entre minuit et 7h.

Bornes de déneigement

L'emprise des chemins (espace entre la route et le terrain du propriétaire) est essentielle au déneigement. Elle sert à ouvrir le chemin plus large pour éviter la formation de congères au moindre vent. Plusieurs résidences ont mis des bornes de déneigement près de la voie publique, donc sur l'emprise du chemin.

Selon la réglementation de la Municipalité, toutes structures doivent être installées à une distance minimale de 0,6 mètre de l'emprise de la voie de circulation.

Veuillez déplacer vos installations si vous ne respectez pas cette distance. Prenez note que si une structure nuit au déneigement ou risque de briser les équipements, l'inspecteur des travaux publics ira la retirer sans préavis.

PENSEZ SÉCURITÉ, SOYEZ PRUDENT

ET PASSEZ UN BEL HIVER!

Autres consignes de sécurité



Lors du déneigement de votre entrée de cour :

- Il est interdit de traverser la neige de l'autre côté du chemin;
- Il est interdit d'accumuler la neige près de la rue ou d'un coin de rue;
- Il est interdit d'accumuler la neige près d'une borne-fontaine.

Aussi, il est recommandé, afin de ne pas nuire au déneigement des rues:

- De prévoir un emplacement dans votre entrée pour votre bac d'ordure et de récupération, lorsque vous le placez près du chemin pour la cueillette;
- D'éviter de laisser votre voiture sur la voie publique toute la journée

*** Les propriétaires ayant une boîte aux lettres à domicile sont priés de la déneiger pour en faciliter l'accès au postier.**

Formations 2021

Calendrier

■ Espagnol fonctionnel

Jeudis, du 14 janvier au 18 février 2021
Coût d'inscription : 125 \$

■ Teams, Outlook et OneDrive : découvrir les possibilités

4 et 11 février 2021
Coût d'inscription : 75 \$

■ Utilisation des médias sociaux

23 février 2021
Coût d'inscription : 50 \$

■ Marketing et branding virtuel

10, 17 et 24 mars 2021
Coût d'inscription : 75 \$

■ Boutique en ligne... Faites le saut!

6, 13, 20 et 27 avril 2021
Coût d'inscription : 85 \$

■ Initiation à Quickbooks

Mercredis, du 8 septembre au 13 octobre 2021
Coût d'inscription : 150 \$

■ Les ressources humaines, le cœur de votre entreprise

5 et 12 octobre 2021
Coût d'inscription : 125 \$

Obtenez 25 \$ de rabais en vous
inscrivant à ces 3 formations!



Détails des
formations et
inscriptions en ligne au
mrcrouville.qc.ca



*Développer les meilleures
pratiques d'affaires!*

Ces formations s'adressent à tous
les entrepreneurs, travailleurs autonomes
et employés d'une entreprise ou
d'un organisme de la région.

Avec la participation financière de :

Québec 



450 460-2127 | info@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca





Les entreprises de la région

Joignez-vous à la page Facebook de la Municipalité de Sainte-Angèle-de Monnoir!



Avis aux citoyens

Vous êtes propriétaires d'une entreprise à Sainte-Angèle-de-Monnoir ou vous en connaissez une? Aidez la Municipalité à mettre à jour le répertoire des entreprises qui se trouve sur le site web de la Municipalité.

Vous n'avez qu'à remplir le formulaire et nous ajouterons la fiche d'entreprise.

Visitez le www.sainte-angele-de-monnoir.ca sous l'onglet Vivre à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Affichage publicitaire

dans le bulletin municipal

Les commerces et entreprises de la région sont invités à afficher leurs publicités dans le bulletin municipal mensuel.

Profitez de l'occasion pour faire connaître votre entreprise!

Faites parvenir votre fichier et/ou photo avant le 5 de chaque mois à l'adresse suivante : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Le paiement des frais doit être fait au bureau municipal par chèque, en argent ou par Interac au moment de l'entente.

FORMAT	1 parution	12 parutions (sans modification)
Carte d'affaires	30 \$	300 \$
1/4 de page	50 \$	500 \$
1/2 page	75 \$	750 \$
Page pleine	100 \$	1 000 \$

C'est l'hiver

ne placez pas votre bac de travers!



- Pour ne pas nuire au déneigement, placez votre bac dans votre entrée, laissant le trottoir libre et la rue dégagée.
- Assurez-vous que votre couvercle est déglacé et bien fermé.
- Les jours de tempête, rien de compliqué, donnez tout simplement congé à votre bac!



Ligne Info-Collectes
450 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca

Support du Centre d'écoute Montérégie

Le Centre d'écoute Montérégie est un organisme communautaire de la région qui porte une attention particulière à certains appels qui peuvent nécessiter un accompagnement plus complexe en raison de la nature du besoin et de la situation de détresse d'un aîné. Ce qui pourrait s'accroître avec la venue de ce nouveau confinement. Cet organisme aide les aînés avec une écoute active et empathique et les accompagne dans leur questionnement, leur peur, leur détresse, leur deuil et les guidera vers une ressource appropriée, si besoin.



Centre d'écoute Montérégie
Briser l'isolement chez les aînés

450-658-8509 1-877-658-8509



CALENDRIER



JANVIER

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
10	11  	12  Sur rendez-vous	13  Sur rendez-vous	14 	15 	16  Sur rendez-vous
17	18	19  Sur rendez-vous	20  Sur rendez-vous	21 	22	23  Sur rendez-vous
24/31	25 	26  Sur rendez-vous	27  Sur rendez-vous	28 	29	30  Sur rendez-vous

FÉVRIER

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2  Sur rendez-vous	3  Sur rendez-vous	4  	5	6  Sur rendez-vous
7	8  	9  Sur rendez-vous	10  Sur rendez-vous	11 	12	13  Sur rendez-vous
14 	15	16  Sur rendez-vous	17  Sur rendez-vous	18 	19	20  Sur rendez-vous

LÉGENDE :



Collecte des déchets domestiques



Collecte des résidus volumineux



Collecte des sapins de Noël



Collecte des matières recyclables



Collecte de feuilles, chaumes et brindilles



Bibliothèque



Collecte des matières organiques



Séance du Conseil

ÉCOCENTRE DE MARIEVILLE

135, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)

Hiver | Du 1^{er} novembre au 31 mars

Ouvert de 9h à 17h du jeudi au samedi

Fermé le dimanche, lundi, mardi et mercredi

LIGNES INFO-COLLECTES

450 693-2ECO (2326)

1 833 693-2ECO (2326)

infocollectes@mrcrouville.qc.ca

www.mrcrouville.qc.ca